

## **CHARTRE DES SERVICES PORTANT SOUTIEN A LA LECTURE PUBLIQUE DANS UNE COMMUNE NOUVELLE**

### **Cadre général**

L'accès aux services de Savoie-biblio est soumis à une convention entre le Conseil Savoie Mont Blanc et la commune.

Les services proposés tiennent compte du « type » attribué pour l'année en cours au lieu de lecture en fonction des données transmises dans le rapport annuel d'activité de la commune nouvelle. Le type du lieu de lecture qualifie la qualité du service de lecture publique rendu aux usagers. Il est calculé sur la base de la population légale du territoire concerné.

Les services de Savoie-biblio sont gratuits, à l'exception de certaines actions culturelles pour lesquelles une participation de la commune nouvelle est demandée.

La charte des services s'appliquera pour la durée de la convention spécifique aux communes nouvelles, trois ans maximum à compter de la signature de ladite convention.

### **1- Typologie nationale des établissements de lecture publique**

	Bibliothèques			Points lecture (PL)	Dépôts (D)
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
<b>Crédits d'acquisition</b> tous documents	2 € / habitant	1 € / habitant	0,50 € / habitant	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
<b>Horaires d'ouverture</b>	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
<b>Personnel *</b>	1 agent de catégorie B de la filière culturelle / 5 000 habitants et 1 salarié qualifié / 2 000 habitants	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés		
<b>Surface</b>	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0,07 m <sup>2</sup> / habitant 100 m <sup>2</sup>	0,04 m <sup>2</sup> / habitant 50 m <sup>2</sup>	25 m <sup>2</sup>		

*Tous ces critères s'entendent comme des minima.*

\* un plein temps à partir de 5 000 habitants, un mi-temps de 2 000 à 4 999 habitants, un tiers-temps en-dessous de 2 000 habitants.

## 2- Les services de Savoie-biblio

Commune nouvelle	Bibliothèque	PL	D
<b>Coopération entre bibliothèques</b>			
Réunions de secteur	•	•	•
<b>Conseils</b>			
Diagnostic de territoire et étude de projet	•	•	•
Orientation juridique et administrative	•	•	•
Bibliothéconomie (acquisition, désherbage, catalogage)	•	•	
Aménagement de la bibliothèque	•	•	
Informatisation de la bibliothèque (accès à l'internet, informatisation de la gestion, projet multimédia, etc.)	•	•	
Partenariats avec d'autres structures	•	•	
Elaboration de projets d'animation	•		
Elaboration des dossiers de demandes de subvention à l'État, au Centre national du livre, à la Région.	•		
<b>Dispositif d'aides financières au développement de la lecture publique</b>			
Aménagement d'une bibliothèque ou d'un réseau de lecture publique : espace d'accueil, salle de prêt/lecture, réserves, bureaux, atelier d'équipement, espace d'exposition et d'animation, signalétique, etc.	•		
Développement des collections dans le cadre de la création / extension d'une bibliothèque de lecture publique, ou constitution d'un réseau de lecture publique : projet de développement des collections tous supports et pour tous projets (fonds général, animation, lien social, etc.).	•		
Développement d'une collection thématique dans une bibliothèque ou un réseau de lecture publique : projet de développement des collections tous supports et pour tous projets (spécifique, animation, lien social, etc.).	•		
Développement de services numériques : Accès à Internet pour le public, tablettes, liseuses, bornes d'écoute, point accès WIFI public, etc.	•		
Informatisation et services liés à la gestion informatisée de la bibliothèque ou du réseau de lecture publique : matériel, portail web, extension de garantie des matériels serveurs, mobilier spécifique, licences, services associés au déploiement du matériel et du progiciel.	•		
Lien social et lecture publique : actions favorisant l'accès au livre et la lecture auprès de publics spécifiques ou « empêchés », de personnes en situation d'illettrisme, de personnes en situation d'exclusion professionnelle ou sociale	•		
Action culturelle : aides aux manifestations (caractérisées par un caractère exceptionnel, à rayonnement dépassant son territoire d'origine) ayant pour objectif le développement du livre et de la lecture, la promotion d'auteurs et d'éditeurs, multi-partenariales.	•		
<b>Formations</b>			
Formation initiale	•	•	
Journée d'information : les bibliothèques aujourd'hui	•	•	
Formations thématiques, à condition d'avoir suivi la journée d'information	•	•	
Journée professionnelle	•	•	•

<b>Prêt de documents</b>			
<b>Lieux de lecture rattachés aux centres d'Annecy, Chambéry, Maurienne et Tarentaise</b>			
Réservation en ligne sur le catalogue de Savoie-biblio	•	•	•
Prêt annuel sur place pour tous types de documents – après concertation avec la/le bibliothécaire en charge du suivi de la commune	•	•	•
Livraison des documents réservés, par navette	•	•	•
Journée d'échanges pour tous types de documents	•	•	•
<b>Lieux de lecture rattachés au centre du Chablais</b>			
Réservation en ligne sur le catalogue de Savoie-biblio	•	•	•
Prêt sur place de documents sonores	•	•	•
Prêt sur place lors des «Rendez-vous de Rovorée »	•	•	•
Livraison des documents réservés, par navette	•	•	•
Accès aux journées d'échanges des autres centres, pour tous types de documents	•	•	•
<b>Accès aux collections numériques</b>			
Maintien des collections numériques pour les bibliothèques de niveau 1 et 2 ayant déjà accès au service	•		
<b>Action culturelle</b>			
Offre d'animations et de spectacles vivants, avec participation financière	•		
Aide à la mise en place d'actions autour de manifestations littéraires soutenues par le Conseil Savoie Mont Blanc	•		
Don de documents dans le cadre de certaines manifestations soutenues par le Conseil Savoie Mont Blanc, soumis à conditions	•		
Actions culturelles organisées par Savoie-biblio	•		
<b>Expositions -Animations</b>			
Prêt d'expositions	•		
Prêt d'animations (découverte, jeux, raconte-tapis, kamishibaïs, etc.)	•	•	